

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

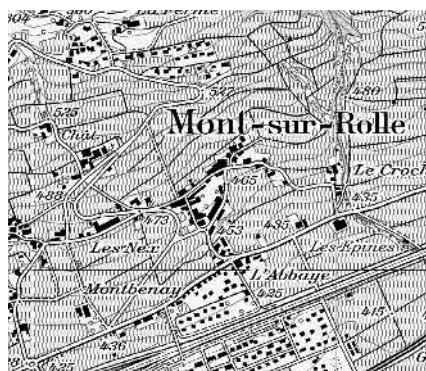


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village viticole emblématique caractérisé par une multitude de grappes de bâti dispersées sur le coteau de la Côte. Nombreux domaines viticoles et château. Impressionnant panorama sur le Léman.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Village

XX	✓	Qualités de situation
XX	✓	Qualités spatiales
XX	✓	Qualités historico-architecturales

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



1 La Noyère



2



3



4



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-23



5



6



7 Le Château



8

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



9 Grande salle, 1912



10



11



12 Temple, 1842



13



14 Cellule des Truits et Belletruche



15



16 Clos de Germagny



17

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



18



19 Cellule de L'Abbaye



20



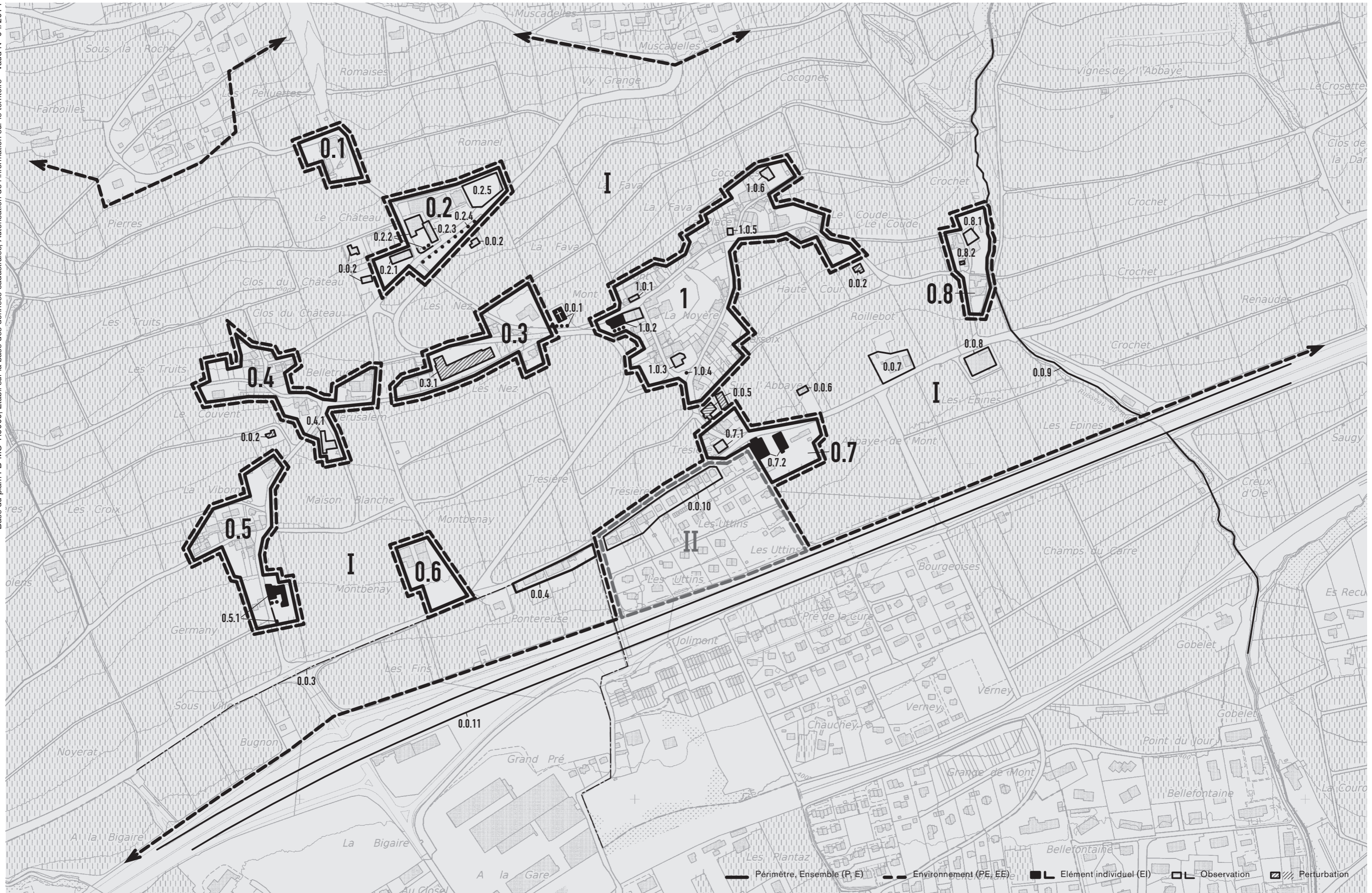
21 Cellule du Crochet



22



23



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	La Noyère, noyau principal d'origine structuré par la voirie qui trace un triangle, bâti alliant séquences contiguës avec d'autres plus lâches, en épi, princ. fermes ou maisons vigneronnes remontant aux 17 ^e -18 ^e s., transf. fin 20 ^e s., ponctué de fontaines	A	×	×	×	A			1-6
	1.0.1	Fromagerie, bâtiment de deux niveaux, façade avec ouvertures régulières, gouttereau sur rue, vers 1841						o		
EI	1.0.2	Domaine viticole d'Autecour, ferme vigneronne et maison de maître formant une longue rangée avancée d'une cour avec platanes, 1663 et 1819				×	A	o		4
	1.0.3	Maison de maître de style néoclassique, toit en pavillon, dépendances en amont, petit jardin et cour ceints d'un mur, marquant la limite S du noyau, m. 18 ^e s.						o		
	1.0.4	Tilleul marquant la jonction entre la séquence de bâtiments contigus au NE et la rue montante au NO						o		
	1.0.5	Maison de La Place, de trois niveaux avec toiture à croupes à coyaux, chaînes d'angle et modénatures en pierre, grand escalier accolé à l'E, avant 1779						o		5,6
	1.0.6	Maison de maître avec haute façade pignon de trois niveaux, balcon, chaînes d'angle en pierre, en retrait de la rue, vue dégagée sur le lac, méritant rapidement un entretien, 1 ^{er} t. 18 ^e s.						o		6
E	0.1	Le Château surplombant le reste du site, maison forte, prob. fin 15 ^e s., reconstr. 1627 et adjonction d'un corps de bâtiment en équerre, dépendances viticoles autour d'une cour intérieure soignée, 18 ^e s., jardin à la française à l'O	A	×	×	×	A			7,8
E	0.2	Cellule regroupant des bâtiments publics implantés sur une terrasse, dès 19 ^e s., école de 1988, agrandissements de grand volume, déb. 21 ^e s., parking	AB	/	/	×	B			9,10
	0.2.1	La Grosse Maison, Maison de commune depuis 1985, trois niveaux avec toit à demi-croupes, escalier à double volée en amont, rural, datée 1677						o		
	0.2.2	Auberge Au cœur de la Côte bordant une place soutenue par un mur, au S, agrémentée d'arbres, déb. 19 ^e s.						o		10
	0.2.3	Grande salle, long bâtiment disposé perpendiculairement aux courbes de niveau, surmonté d'un clocheton, 1912						o		9
	0.2.4	Esplanade bordée d'une rangée d'érables, vue panoramique						o		
	0.2.5	Cimetière masqué au SO par des arbres, 1917						o		
E	0.3	Extension à caractère résidentiel au lieu-dit les Nez, maisons individuelles, locatifs, poste ; reliant la cellule des Truits, à l'O, au noyau principal de la Noyère, à l'E, dès déb. 20 ^e s.	BC			/	B			11,12
	0.3.1	Locatifs de trois niveaux formant une longue barre volumineuse qui coupe le coteau viticole et qui se distingue fortement des autres bâtiments par son gabarit et son style, déb. 21 ^e s.						o		
E	0.4	Cellule aux lieux-dits des Truits et Belletruche longeant une route sinueuse bordée de murs, composée princ. de maisons vigneronnes de typologie caractéristique et de maisons de maître avec dépendances, ess. déb. 18 ^e s., domaine de Belletruche remontant au 16 ^e s. ; ponctué de vieux arbres tortueux	A	×	×	×	A			13-15

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.4.1	Domaine de Maison Blanche, solide maison vigneronne avec habitation et dépendances imbriquées, façade côté lac dotée d'une galerie insérée entre d'épais murs coupe-vent, déb. 18 ^e s.						o		13
E	0.5	Cellule compacte au lieu dit Germagny groupée en amont d'un carrefour et ponctuée par des maisons vigneronnes en amont et en aval, déb. 18 ^e s., transf. déb. 21 ^e s.	A	×	/	×	A			16,17
EI	0.5.1	Clos de Germagny, remarquable maison de maître, deux hauts corps de bâtiment en équerre avec balcon en bois ajouré, 16 ^e s., transf. datée 1679, dépendances basses du 18 ^e s. délimitant une cour intérieure en boulets ceinte d'un mur, vieux platanes				×	A	o		16
E	0.6	Clos de Montbeney, maison de maître avec dépendances viticoles, porte datée 1661, petit pavillon de style néoclassique accolé à l'E, transf. 1858, jardin à la française avec potager, parc arborisé	A	/	×	×	A			18
E	0.7	Petite entité au lieu-dit de l'Abbaye groupée à l'intersection entre la route de l'Etraz qui traverse toute la Côte et la rue montante provenant de la Noyère, bâti d'origine rurale, déb. 19 ^e s., transf. 20 ^e s., garage années 1960	B	/	/	/	B			1,19,20
	0.7.1	Hôtel de la Jeune Suisse dans anc. maison paysanne située dans l'angle du carrefour au ras de la chaussée, fin 18 ^e s., extension assez lourde, déb. 21 ^e s.						o		19
EI	0.7.2	Abbaye de Mont, imposant édifice de trois niveaux coiffé d'un toit à demi-croupes, façade pignon en berceau, tourelle à l'O, att. fin 17 ^e s., pressoir et dépendance en vis-à-vis, 1914 ; silhouette très visible depuis l'autoroute				×	A			20
E	0.8	Cellule dite du Crochet située à la limite orientale du site, longeant le ruisseau du Rupalet, composée princ. d'habitations vigneronnes du 18 ^e s., transf. déb. 21 ^e s.	AB	/	×	/	A			21,22
	0.8.1	Haute maison vigneronne avec contreforts, coiffée d'un toit à demi-croupes pentu, escalier couvert à rampe tournante, origine 2 ^e m. 16 ^e , transf. 17 ^e et 18 ^e s.						o		22
	0.8.2	Transformation et agrandissement vitré d'une maison villageoise de la fin 19 ^e s. détonnant dans le contexte, déb. 21 ^e s.						o		
EE	I	Coteau viticole généralement bien préservé mettant en évidence les cellules bâties dispersées sur différents niveaux	a			×	a			1,6,11,13,23
EI	0.0.1	Temple néoclassique, nef rectangulaire, clocher central en saillie au S avec horloge, devancé d'une rangée de platanes, 1841				×	A	o		11,12
	0.0.2	Maisons individuelles s'emparant du coteau viticole et mitant les abords des cellules bâties, en partie déb. 20 ^e s., ess. dernier q. 20 ^e s.						o	o	
	0.0.3	Limite avec la commune de Rolle (petite ville/bourg d'importance nationale)						o		
	0.0.4	Alignement de bâtiments ruraux et d'une maison de maître sur la commune de Rolle dans la continuité de l'extension résidentielle (également 0.0.10)						o		23
	0.0.5	Locatifs insérés entre deux groupements ayant comme conséquence de brouiller la limite entre le noyau principal et l'entité en aval, déb. 21 ^e s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.6	Maison isolée au pied du coteau couverte d'un grand toit à la Mansart, large façade pignon orientée côté lac, 1929						o		1
	0.0.7	Maison vigneronne avec façade pignon en berceau, agr. années 2000, cave et hangar viticole, déb. 19 ^e s.						o		1
	0.0.8	Cave industrielle, vaste bâtiment sous toit à demi-croupes isolé, un peu à l'écart des noyaux bâtis, 1 ^{re} m. 20 ^e s.						o		1
	0.0.9	Ruisseau du Rupalet, limite communale avec Perroy (village d'importance nationale)						o		
PE	II	Extension résidentielle le long de la route de l'Etraz, maisons individuelles ou mitoyennes en direction de l'autoroute en aval, dès déb. 20 ^e s.–déb. 21 ^e s.	b			/	b			23
	0.0.10	Alignement de maisons individuelles et mitoyennes dont quelques-unes de style régionaliste 1900, ess. 1 ^{re} m. 20 ^e s., bordées de jardins (également 0.0.4)						o		23
	0.0.11	Autoroute A1 Genève–Lausanne, 1964						o		1

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Mont-sur-Rolle est une commune voisine de Rolle, qui comme l'indique le toponyme Mont, du latin monte, se situe sur les hauteurs de cette dernière. Elle se caractérise par une multitude de petites cellules qui apparaissent comme éparpillées et s'agrippant au coteau viticole. Parmi elles, l'un des plus anciens groupements porte le nom de Hautecour-Dessus, mentionné sous la forme Alteria Curia en 1260 et Autacourt en 1403 ; il est à présent nommé la Noyère. C'est autour de celui-ci que se constitua le noyau principal de la localité. En aval se développa Hautecour-Dessous, dont les bâtiments restèrent néanmoins peu nombreux jusqu'à la fin du 19^e siècle. L'ensemble des différents groupements du village est attesté sous la dénomination de Montibus en 1403, puis celle de Mont-le-Grand jusqu'au 19^e siècle, voire sous celle de son diminutif, Mont. La forme composée Mont-sur-Rolle est plus tardive, puisqu'elle ne finit par s'imposer qu'au 20^e siècle seulement.

Les premières traces de colonisation retrouvées sur la commune remontent à la Préhistoire et correspondent à la découverte de quelques objets et d'un tumulus. Quelques tombes, probablement d'époque romaine, et des sites funéraires du Haut Moyen Age furent également mis au jour près de l'ancien château et du petit groupement des Truits. Autre élément marquant, le territoire de la commune fut très tôt traversé par deux axes de circulation parallèles aux rives du lac, donc perpendiculaires au coteau, à savoir la fameuse route de l'Etraz – un axe interrégional remontant à l'époque romaine, voire à une époque antérieure, qui reliait la Gaule au Rhin par la région genevoise – et la route de Suisse située en aval.

Au Moyen Age, Mont-le-Grand était un siège féodal important qui comprenait un château sur l'éminence du Molard et un bourg, attesté sous le nom de Sainte-Marie en 966, doté d'une église paroissiale. L'ensemble de ces bâtiments fut abandonné à la suite de leur destruction lors des guerres de Bourgogne, en 1475, à l'exception de l'église, qui ne disparut pour sa part qu'au 18^e siècle. Deux dynasties de seigneurs de Mont auraient existé, l'une avant l'an mille, puis une

seconde, au 12^e siècle. Les Mont possédaient une maison forte, dite château de Mont-le-Grand, construite probablement vers la fin du 15^e siècle et attestée en 1517, année où dame Claude de Saint-Trivier abandonna l'importante seigneurie au duc Charles de Savoie, mais qui par la suite révoqua cette donation pour finalement léguer la seigneurie à son troisième mari. Entre-temps, le comte de Gruyère prêta hommage pour cette terre, dont il se dit propriétaire jusqu'en 1553. Le différend né de cette « acquisition » se régla cette même année, avec le rachat de la seigneurie par Hans Steiger, trésorier du Pays de Vaud, qui la réunit en 1558 avec la baronnie de Rolle et de Mont-le-Vieux pour n'en faire qu'une seule baronnie, unifiant par là-même des territoires autrefois savamment entremêlés. Durant la première moitié du 17^e siècle, les Steiger entreprirent sur l'ancienne maison forte des modifications destinées à embellir leur château, édifice qui se trouve aujourd'hui au lieu-dit Le Château. En 1677, ils firent également construire une imposante maison vigneronne en aval, appelée la Grosse Maison dès la fin du 18^e siècle. Cette dernière fut acquise dans les années 1980 par la commune, qui y installa son administration.

De la Réforme à la Révolution vaudoise, Mont-sur-Rolle fit partie du bailliage de Morges et forma avec Perroy une paroisse annexe de Gimel jusqu'en 1621. En 1565, un nouveau lieu de culte fut édifié au lieu-dit en Romanel, à l'emplacement du petit groupe où sont établies aujourd'hui l'école et l'administration communale. Entre 1603 et 1675, la commune procéda au rachat progressif de parcelles avoisinant ce temple, afin d'y établir un petit centre communal comprenant différents bâtiments publics, dont l'auberge, l'école et le cimetière, qui se vit déplacer plus à l'est en 1917. Vers 1680, une Maison de commune fut édifée sur le flanc oriental du temple, qui fut restauré en 1697, pour finalement être démolie en grande partie en 1851 au profit de la construction du collège. Un plan de 1715 témoigne de la présence d'un pilori muni d'un carcan le long de la route de l'Etraz, tandis qu'un gibet se dressait au bord du lac, près de l'embouchure du Rupalet, sur le territoire de la commune actuelle de Perroy. Au milieu du 18^e siècle, en 1764 exactement, la commune comptait 414 habitants. La route de la Vallée, un axe nord-sud permettant

de relier Rolle au col du Marchairuz en passant par Gimel, fut reconstruite entre 1766 et 1769. Elle conféra à la localité une certaine importance en confirmant son rôle de lieu de passage. Enfin, de la Révolution vaudoise à 2006, la commune appartient au district de Rolle, avant d'être rattachée au district de Nyon.

Au 19^e siècle, Mont-sur-Rolle, qui possédait déjà sa vocation viticole, tirait également profit de la sylvi-culture et de l'agriculture. A partir de ce siècle, le territoire de la commune se modifia et perdit son accès direct au lac qui fut attribué à la commune de Rolle. La commune totalisait 483 habitants en 1803, nombre qui grimpa à 673 en 1850 et demeura assez stable jusqu'au début du 20^e siècle.

Une carte de 1863 dévoile une intéressante étape intermédiaire de l'aménagement de la route Rolle-Gimel ; elle montre en effet le tracé de la route à cette époque sur lequel se superpose la planification du nouveau tronçon qui opère un large lacet dans le coteau. Réalisé en 1898, ce nouveau tracé apparaît sur les feuilles Gimel et Aubonne – datant respectivement de 1893 et 1895 – de la première édition de la carte Siegfried. Mont-sur-Rolle présentait à cette époque la même configuration qu'aujourd'hui, à savoir un éparpillement de petites entités ou de domaines sur le coteau viticole, dans lequel se distingue un noyau central structuré par un réseau de routes triangulaire, auquel on accède depuis la route de l'Etraz. Cette dernière représente l'axe principal duquel s'échappent quatre routes secondaires perpendiculaires gravissant le coteau. Sur la carte Siegfried, l'emprise de la vigne est identique à celle d'aujourd'hui. Ce n'est en revanche pas le cas pour les espaces de prés, jadis libres, qui furent comblés au cours du 20^e siècle par des maisons individuelles, ce qui permit par ailleurs de préserver le coteau viticole en lui évitant le même sort.

Les différents domaines

L'axe montant situé le plus à l'ouest sur la carte Siegfried est ponctué de différents domaines portant le nom de leur lieu-dit, tel le clos de Germagny, situé au niveau d'un premier carrefour. Mentionné au 16^e siècle, ce domaine fut cédé en 1607 à Hans Steiger, baron de Rolle et de Mont-le-Grand. La façade de

l'édifice principal acquit son aspect actuel en 1679. En 1870, à la suite de maints échanges, la propriété passa aux mains des Guiguer de Prangins. En contre-haut s'égrainent le domaine de la Viborne, attesté en 1715, et celui de Maison Blanche, mentionné en 1528 et reconstruit au 18^e siècle, dont une partie des annexes fut agrandie en 1810. En amont, au niveau du second carrefour traversé par une route secondaire horizontale, se distinguent le petit groupe des Truits, à l'ouest, et celui de Belletruche, plus au sud, tous deux ayant appartenu à des familles patriciennes bernoises depuis le 16^e siècle. Attesté sur ce dernier lieu-dit en 1715 seulement, un autre domaine subit des transformations en 1868. Cette propriété se situe en bordure de l'ancienne grande route menant à la vallée de Joux et qui forme le second axe s'échappant perpendiculairement de la route de l'Etraz. Le long de cet axe, un peu plus en aval, est implanté le domaine de Montbenay, dont le toponyme est attesté sous la forme Monte Benedicto en 1284 et Monbenez en 1339. Au 17^e siècle, cette propriété fut mentionnée en tant que maison avec pressoir. Suite à des travaux de transformations réalisés en 1858, la propriété acquit son emprise actuelle. Cet axe se poursuit en amont jusqu'aux cellules du lieu-dit Romanel où se situent la Grosse Maison et celle du Château. Implanté plus à l'est, à mi-chemin entre les groupements situés sur la frange occidentale du site et le noyau triangulaire de la Noyère, on reconnaît le long d'un axe horizontal parallèle à la route de l'Etraz le temple isolé édifié en 1841 dans l'optique de remplacer l'ancienne église délabrée. Il représentait alors l'unique construction sur cet axe, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, puisqu'une ribambelle d'habitations apparut en particulier au début du 21^e siècle. Au niveau du carrefour de la route de l'Etraz avec le troisième axe montant, une cellule prend forme autour du lieu-dit de l'Abbaye, nom qui rappelle son ancienne appartenance au couvent des Cisterciens. En effet, en 996, l'Abbaye de Romainmôtier possédait quelques parcelles situées entre Mont-sur-Rolle et Bougy-Villars, commune voisine située à l'est. Un hôpital pour les pauvres y est mentionné en 1284, puis une maison vigneronne vers la fin du 16^e siècle. L'actuel Hôtel de la Jeune Suisse, qui s'établit au 18^e siècle, témoigne du fait que la commune était alors déjà devenue un lieu de passage. Enfin, un dernier axe tout à l'est

conduit au Crochet, attesté en 1362 sous la forme « cheseau de maison ». Implantée sur trois fiefs distincts dépendant des Bonmont, de la seigneurie du Rupalet et de celle de Mont-le-Grand, cette entité connut une histoire plus mouvementée, comme en témoigne le partage d'une maison haute en trois parts à la suite d'une simplification des droits survenue en 1748. La présence de familles patriciennes bernoises y est également relevée.

La population ne varia guère au cours du premier tiers du 20^e siècle, où elle avoisinait les 730 habitants. Un léger fléchissement se fit sentir entre les années 1940 et 1970, où ce chiffre redescendit autour des 680 personnes, avant de croître de façon exponentielle dès les années 1970, époque où il atteint 1035 habitants, pour ensuite passer à 1575 personnes en 1990 et 2531 en 2011. Cela se traduit par l'apparition de nouveaux quartiers résidentiels et diverses interventions touchant le bâti d'origine. La tradition viticole ne diminue pas pour autant, puisque l'on comptait encore une trentaine d'exploitations dans les années 2000. L'autoroute construite dans les années 1960 passe à 200 mètres au sud de la route de l'Etraz, évitant soigneusement le coteau viticole.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le territoire de la commune forme une bande qui, à l'instar des communes avoisinantes de Vinzel, Tartegnin ou Bursins, se divise en trois zones géographiques. Il comprend dans sa partie inférieure un plateau agricole à présent dévolu aux quartiers résidentiels, un coteau dédié à la viticulture au centre, lui-même surmonté d'une zone de forêt, et enfin, un autre plateau agricole en amont. La commune est délimitée par les ruisseaux du Famolens, à l'ouest, et du Rupalet, à l'est, qui dévalent le coteau. La localité se situe au centre de son terroir, c'est-à-dire au cœur du coteau viticole (I), qui occupe ainsi une place prépondérante pour la lisibilité et la signification du site dans son entier, étant l'élément fondamental sur lequel se détachent les diverses entités bâties. Elle se compose de la Noyère (1), un noyau principal structuré par un réseau de routes triangulaire, encadré à l'est et à

l'ouest d'une multitude de petits groupes, dont celui du Château, remontant au 15^e siècle et implanté en position dominante (0.1), d'un groupe à caractère public datant du 19^e siècle (0.2), d'une extension résidentielle du 20^e siècle, ponctuée par le temple au lieu-dit les Nez (0.3) et d'une série de cellules à caractère viticole s'échelonnant entre les 17^e et 19^e siècles, tels les lieux-dits des Truits et de Belletruche, situés à l'extrémité occidentale (0.4), de Germagny, plus au sud (0.5), de Montbeney, à proximité de la route de l'Etraz (0.6), de l'Abbaye, situé au pied du noyau central (0.7) et du Crochet, situé à la limite orientale du territoire de la commune (0.8). Ces diverses cellules contribuent, tant par leur multiplicité que par leurs qualités spatiales et historico-architecturales, au caractère exceptionnel du site. A la limite méridionale, entre la route de l'Etraz et l'autoroute, s'étend une extension à caractère résidentiel qui remonte au début du 20^e siècle (II).

La plus grande composante bâtie qui se détache du coteau est celle de la Noyère (1), qui est aussi le noyau principal du village. Elle est clairement structurée en trois axes formant un triangle ; dans la partie inférieure, deux routes en V viennent buter contre un axe horizontal qui marque la partie supérieure du noyau. Cette structure triangulaire est également soulignée par le bâti, implanté selon différents ordres, à savoir des séquences contiguës et compactes le long de la branche orientale du V, un tronçon en épi le long de la branche occidentale, et une partie plus lâche, alternant vides et pleins le long de l'axe horizontal. Ce dernier se prolonge au nord-est sur une petite structure à redents. La substance se compose essentiellement de maisons vigneronnes remontant aux 17^e et 18^e siècles, pour certaines transformées vers la fin du 20^e siècle, d'un domaine viticole plus important et de maisons de maître de la première moitié du 18^e siècle.

Depuis le sud, en venant de la route de l'Etraz, l'entrée de la composante est marquée par un tilleul (1.0.4) qui ponctue le carrefour entre les deux embranchements en V. Vers le nord-est se développe un espace-rue assez serré et très bien défini par un double front de rue contigu et homogène. Les bâtiments côté lac comportent deux niveaux, tandis que

les maisons côté Jura sont plus hautes, totalisant trois, voire quatre niveaux. De part et d'autre, les façades sont orientées gouttereaux sur rue et sont implantées au ras de la chaussée, contribuant à l'effet de resserrement qui s'en dégage. Au bout de cette rue légèrement en pente, la perspective débouche sur l'extrémité orientale du noyau bâti, surmontée par le coteau viticole et une bande de forêt. Depuis la route de l'Etraz ou l'autoroute, au sud, cette rangée de maisons précédées de jardins forme un remarquable front bâti. Depuis le carrefour, se dirigeant cette fois vers l'axe montant, se développe en revanche une structure en épi, hormis les quelques petites maisons villageoises implantées du côté oriental, dans le bas de la rue, qui, elles, orientent leur pignon côté lac. En vis-à-vis de ces dernières, la partie amont du carrefour est marquée par une maison de maître de style néoclassique (1.0.3) composée de deux corps de bâtiments accolés surmontés de toits en pavillon et à croupe du milieu du 18^e siècle. Cette demeure est précédée par une petite cour et un jardin arborisé qui la masque aux regards depuis la route. Dans la partie supérieure de la rue, deux grands domaines viticoles occupent chacun un côté de la chaussée. A l'ouest, il s'agit du domaine d'Autecour (1.0.2), qui se démarque en particulier par ses qualités architecturales et son emprise ; il se compose d'une maison de maître qui frappe par son haut pignon en berceau orienté côté lac rappelant fortement la typologie des maisons bernoises. La toiture est orientée perpendiculairement au reste des bâtiments de la ferme vigneronne, formant un T. Hormis une petite annexe qui ne comprend que deux niveaux, la partie orientale de la rangée comporte trois niveaux qui prennent jour par une suite d'ouvertures régulières et qui sont surmontés d'un large toit en bâtière. Côté lac, les bâtiments sont bordés sur toute la longueur par une cour agrémentée de trois platanes plantés au pied de la maison au pignon à berceau. De l'extrémité occidentale de la cour, une vue remarquable s'offre sur le coteau viticole, ce paysage pittoresque se trouvant atténué par l'incursion au premier plan du tracé de la route de Gimel, qui décrit un grand virage, frôle le domaine d'Autecour à l'ouest et coupe le coteau. En revenant sur l'axe montant, la perspective ascendante aboutit sur l'ancienne fromagerie (1.0.1), un bâtiment de deux niveaux qui abrite à présent la Société agricole de la

Côte. Côté Jura, en retrait de la route, est implanté un vaste hangar venant élargir et quelque peu banaliser l'espace-rue. La rue se poursuit en direction du nord-est, parallèlement aux courbes de niveau, en alternant bâti et échappées sur le coteau, au nord, ou sur les jardins formant une poche verte au cœur du noyau triangulaire, au sud, avant de finalement déboucher sur le carrefour résultant de la jonction avec la branche orientale du triangle. Ce croisement est ponctué par la maison de La Place (1.0.5), implantée en amont, dont la façade de trois niveaux est surmontée d'un toit à demi-croupes, tandis qu'à l'est, un escalier à rampe agrément sa façade latérale. Cet édifice se distingue par ses modénatures et ses chaînes d'angle en pierre de taille qui lui confèrent une certaine élégance. De ce carrefour, une route secondaire s'échappe en direction du nord/nord-est, opérant un léger virage le long duquel s'est développée une extension. Face à cette courbure, l'implantation du bâti oscille sur cette petite portion entre une structure à redents et un alignement qui suit rigoureusement le tracé de la route. Il en résulte une intéressante animation, générée par l'alternance d'espaces-rues très étroits et d'avant-places triangulaires. A l'extrémité et en retrait de cette rue, se dresse une maison de maître remontant au premier tiers du 18^e siècle (1.0.6). Sa façade principale orientée côté lac comporte trois niveaux, dont un rez-de-chaussée, au niveau duquel deux portes en plein-cintre donnent sur des caves. Bien que son état de conservation soit à déplorer, la façade révèle quelques éléments architecturaux intéressants, comme les modénatures en pierre ou la petite niche encastrée dans le registre supérieur. Du carrefour où se tient la maison de La Place, l'axe horizontal se poursuit en direction de l'est en effectuant une boucle qui descend tranquillement vers la cellule du Crochet (0.8). Vue du ciel, la route forme une sorte d'arc contenu sur une certaine séquence par un mur de soutènement en aval, créant une terrasse qui offre une magnifique vue sur le coteau, sur la cellule de l'Abbaye, ainsi que sur l'amorce de l'espace-rue correspondant à la branche orientale du triangle. Vers l'est, le bâti se fait plus rare et s'achève avec deux fermes viticoles.

Les cellules sur le coteau

Autour du noyau principal s'égrènent différentes entités de tailles inférieures. A l'extrémité septentrionale se dresse le Château (0.1), surplombant le site. Il s'agit d'une maison forte datant probablement de la fin du 15^e siècle, autour de laquelle se sont développées deux ailes en équerre, à savoir une aile orientée est-ouest flanquée à l'est d'une aile orientée nord-sud. Toutes deux sont surmontées de toitures en demi-croupes. Côté lac s'insère une cour intérieure ponctuée d'un saule pleureur et délimitée à l'ouest par des dépendances de 1832. Ainsi, le plan du domaine s'assimile à un U s'ouvrant côté lac, qui permet de jouir pleinement de la vue sur les groupements inférieurs et sur le Léman. Si de l'extérieur, l'édifice, calfeutré derrière de gros murs de façade, donne l'impression d'un ensemble impénétrable et fortifié, les façades côté cour comportent davantage d'ouvertures et sont dotées de galeries en bois, ce qui leur confère un certain charme. Sur le flanc occidental prend place un jardin à la française.

Lorsque l'on descend l'ancienne route de la Vallée depuis le Château apparaît la composante dévolue aux activités publiques (0.2). Elle se développe en partie le long de cet axe montant et le long de la route du Cœur de la Côte, gravissant le coteau par de grands lacets qui le coupent en diagonale. Ce groupe se compose de la Maison de commune (0.2.1), dite la Grosse Maison et datée de 1677, implantée à l'extrémité occidentale de l'entité, parallèlement aux courbes de niveau. Cette grande bâtisse de trois niveaux dotée d'un toit à demi-croupes est flanquée de deux grandes portes en plein-cintre témoignant de son passé vigneron. Un corps de bâtiment de niveau inférieur lui est accolé à l'ouest. En vis-à-vis, c'est-à-dire à l'est de l'axe montant, se trouve une place agrémentée d'arbres, autour de laquelle sont distribuées l'auberge Au cœur de la Côte (0.2.2) et la Grande salle de 1912, signalée par un clocheton (0.2.3). Ces quelques bâtiments établissent entre eux un lien spatial qui confère à cette place une certaine forme de centralité. Au sud, elle est contenue par un mur de soutènement créant comme une petite esplanade qui s'ouvre sur un dégagement et débouche sur le point de vue panoramique (0.2.4) situé juste en contrebas, au pied de la route du Cœur de la Côte.

Ce point de vue se prolonge vers l'est par une seconde esplanade soulignée par une rangée d'érables qui sépare cet espace de promenade de la route. La vue y est exceptionnelle, s'étendant de Genève à Lausanne, et offre un survol de l'ensemble des composantes bâties de Mont-sur-Rolle au premier plan, jusqu'au Mont-Blanc à l'arrière-plan, en passant par Rolle blotti sur la rive du Léman. Plus haut sur la route du Cœur de la Côte, est implanté côté Jura une série de bâtiments scolaires, dont la construction s'échelonne de 1988 aux années 2010, précédée d'un terrain de sport. Enfin, l'extrémité orientale de ce groupe est marquée par le cimetière de 1917, signalé par une poignée d'arbres (0.2.5).

En contrebas de cette entité, à l'ouest du temple (0.0.1), s'étire une cellule qui ne s'est développée qu'à partir du 20^e siècle, formant une extension à caractère résidentiel correspondant au lieu-dit les Nez (0.3). Elle est traversée en biais par la route du Cœur de la Côte. En amont du giratoire central, quelques services, comme la poste ou un café, prennent place dans une construction en béton de plain-pied servant également de terrasse au temple, situé au-dessus. Le reste du bâti consiste en des habitations individuelles ou locatives, dont la construction s'échelonne du début du 20^e au début du 21^e siècle. Un seul élément détonne particulièrement dans ce groupe, à savoir une série de locatifs de trois niveaux (0.3.1) qui forme une longue barre coupant horizontalement le coteau. De par leur gabarit, leur style et leur volume, ces constructions représentent une altération irréversible, non seulement des qualités spatiales du site, mais aussi de sa visibilité et de sa lisibilité. Ce genre d'habitations devrait dorénavant éviter de s'implanter autour du coteau et des composantes bâties d'origine et se confiner dans la partie inférieure du site, déjà dévolue aux lotissements résidentiels.

A l'extrémité occidentale du site, aux lieux-dits des Truits et de Belletruche, s'articule une cellule vigneronne (0.4) dont les qualités tant spatiales qu'historico-architecturales se révèlent remarquables. Elle consiste en une série de domaines viticoles isolés qui, alors qu'ils pourraient apparaître disséminés, tissent au contraire des liens spatiaux grâce à la présence

des murs en pierre bordant les différentes routes d'accès. Ainsi, en pénétrant dans cette entité par l'est, on débouche d'abord sur le domaine de Belletruche, une maison vigneronne remontant au 16^e siècle et transformée en 1868. Elle se distingue par sa position parallèle à la ligne de pente, orientant son pignon vers le lac, et ses volets flammés en jaune et noir. Plus à l'ouest, en suivant la route canalisée par des murs qui descend en suivant une légère courbe, on aboutit à un carrefour qui conduit au domaine de Maison Blanche (0.4.1) qui se trouve au sud de ce croisement. Cette solide maison vigneronne remontant au début du 18^e siècle, implantée perpendiculairement au coteau et dominant largement les vignes, comprend un corps de trois niveaux relativement étroit, contenu par deux épais murs coupe-vent, tandis qu'à l'ouest est accolé un second corps de niveau inférieur surmonté d'un toit à croupes. Des dépendances de plain-pied sont venues s'ajouter en amont dans le prolongement du mur occidental. Côté lac, la propriété est précédée d'un jardin centré sur un bassin. De loin, cet édifice frappe, comme son nom l'indique, par la blancheur de son revêtement de façade.

A l'ouest du carrefour, une petite route sinueuse, toujours bordée de murs, gravit la pente et mène à la suite de la composante bâtie au lieu-dit les Truits. La partie occidentale de cette cellule se concentre autour d'un carrefour en Y qui conduit au nord sur un second embranchement du même type, qui se dirige ensuite vers le groupement de caractère public situé au nord-est (0.2). Autour de cette voirie, le bâti remontant au début du 18^e siècle est distribué de manière discontinue mais compacte, un domaine succédant à une maison vigneronne dotée d'annexes et ainsi de suite, si bien qu'en raison de la pente, le bâti s'échelonne graduellement de part et d'autre de l'axe montant. L'espace-rue est animé par quelques arbres nouveaux et par de petites avant-places. D'intéressantes échappées sur des jardins ou des potagers se dévoilent, notamment à l'extrémité occidentale de la cellule.

En revenant sur le carrefour inférieur, une route parallèle à la pente permet de rejoindre la route de l'Etraz au sud. Le long de cet axe descendant s'est développée une seconde cellule vigneronne au lieu-

dit Germagny (0.5). Située en aval de la cellule précédente, elle marque également la limite occidentale du bâti du village. Cet axe montant est coupé perpendiculairement par une route horizontale, ce qui a engendré un carrefour autour duquel se sont groupés les constructions. La composante bâtie se structure plutôt le long de l'axe horizontal et est constituée essentiellement de maisons et de fermes vigneronnes remontant au début du 18^e siècle. Certaines d'entre elles ont subi quelques modifications récentes, notamment au niveau des ouvertures ou par la transformation des annexes en habitation, diminuant quelque peu les qualités architecturales des bâtiments. L'élément marquant de l'ensemble réside dans le domaine de Germagny (0.5.1), dit clos de Germagny, situé au premier plan à l'extrémité inférieure de la cellule. Le domaine se compose d'une maison de maître comprenant deux corps de bâtiments, remontant au 16^e siècle mais transformés en 1679, disposés en équerre. Il s'agit d'un corps horizontal de deux niveaux, comprenant les pressoirs et les ruraux, surmontés d'un haut toit à croupes, auquel est accolé à l'ouest un corps de quatre niveaux surmonté d'un toit à demi-croupes orienté côté lac. Visible de loin, cette façade pignon, encadrée par des chaînes d'angles en pierre, prend jour par trois rangées de fenêtres disposées de manière régulière. Orné de la date 1679, le linteau en pierre de la porte d'entrée devient par là-même un élément décoratif. Au pied de cette façade, trois platanes agrémentent l'espace que crée la cour intérieure revêtue de boulets. Séparée de la route par un haut mur en pierre à l'ouest, cette cour est délimitée à l'est par des dépendances, notamment des ruraux et un pavillon doté d'un escalier à rampes. Cet espace se prolonge ensuite sur un jardin ponctué d'un gigantesque sapin formant un point de repère fort pour l'ensemble de la composante, en particulier depuis la route de l'Etraz, qui passe à quelques dizaines de mètres au sud. Ce domaine se distingue par ses qualités architecturales perceptibles jusqu'aux épis de faitage des corps de bâtiments, et par l'impression d'authenticité qui se dégage des divers éléments bâtis, tels que le revêtement du sol de la cour, par exemple. Epargnés par l'invasion des maisons individuelles, les abords de cette cellule sont encore bien préservés et permettent par conséquent une bonne lisibilité de la composante.

En bordure de la route de l'Etraz, en direction de l'est, un tout petit groupe se distingue, sous le nom de clos de Montbeney (0.6). L'accès à ce domaine viticole, comme les autres, se fait par un petit chemin perpendiculaire qui monte depuis la route principale. Le clos se présente sous la forme de deux bâtiments édifiés de manière parallèle : la maison de maître, à l'est, et les dépendances, à l'ouest, le tout bordé d'un grand jardin précédé d'une cour côté lac. La demeure de deux niveaux se caractérise par le style sobre et élégant de sa façade méridionale, tandis qu'en amont, elle dispose d'une vaste grange et d'un bûcher servant aujourd'hui de dépôt, le tout englobé sous une même toiture à croupes. Sur le flanc oriental, une annexe de style néoclassique dotée de colonnes est venue compléter l'édifice en 1858. Les dépendances situées à l'ouest sont partagées en divers bâtiments accolés qui correspondaient à une écurie, à une remise et à un fenil. Côté lac, les jardins se déclinent en différents types, allant du petit parc bien arborisé entouré d'une haie, au jardin découpé à la française mais servant de potager, en passant par le verger.

En poursuivant la route de l'Etraz toujours en direction de l'est, on aboutit à une intersection permettant de rejoindre le noyau central en amont. Autour de ce croisement s'est organisée une petite entité au lieu-dit l'Abbaye (0.7). Deux parties distinctes sont identifiables. La première, constituée de l'Abbaye de Mont, dont les bâtiments sont attestés au 17^e siècle (0.7.2), est située en aval de la route. Il s'agit d'un imposant édifice de trois niveaux surmonté d'un toit à demi-croupes et flanqué d'une tourelle à l'ouest. Il est agrémenté à l'est de dépendances viticoles servant, entre autres, à la mise en bouteille. Cette propriété marque fortement la silhouette de l'entité, depuis l'auto-route notamment, par son haut pignon orienté côté lac, jouant ainsi un rôle de point de repère important. La seconde partie correspond aux éléments bâtis situés en amont de la route de l'Etraz. L'angle nord-ouest du croisement est souligné par l'Hôtel de la Jeune Suisse, datant de la fin du 18^e siècle (0.7.1). Si ce bâtiment de deux niveaux dénote un certain souci pour les éléments décoratifs, tels que bandeaux, encadrements de fenêtres en arc surbaissé ou chaînes d'angles, une lourde adjonction du début du 21^e siècle a en revanche quelque peu dénaturé la façade occi-

dentale. Ce bâtiment étant implanté quasiment au ras de la chaussée, l'espace-rue opère un léger resserrement signalant le carrefour. En amont de ce dernier, se succèdent un petit hangar à toit plat de la seconde moitié du 20^e siècle et quelques maisons villageoises remontant sans doute au début du 19^e siècle.

Enfin, une dernière cellule viticole située au lieu-dit du Crochet (0.8), en amont de la route de l'Etraz, marque la limite orientale de la commune. Sa structure, qui suit le ruisseau du Rupalet (0.0.9), s'étend le long d'un petit axe montant, de part et d'autre duquel sont distribuées différentes habitations vigneronnes remontant essentiellement au 18^e siècle. Il en résulte ainsi une courte séquence en épi, qui n'est perceptible que de l'intérieur de la composante. En effet, depuis la route de l'Etraz, le groupe semble se retirer et s'enfoncer dans le petit vallon que forme le ruisseau. Dans l'ensemble, le bâti dégage une belle homogénéité. L'entrée inférieure de la cellule est signalée par un grand sapin appartenant au jardin d'une maison vigneronne. A demi-masquée derrière cet arbre, la demeure présente une longue façade gouttereau côté lac, formant un front net qui permet d'identifier clairement l'amorce de la cellule bâtie. Dans le fond de perspective de l'axe montant, une adjonction vitrée (0.8.2) est venue compléter une maison villageoise, altérant quelque peu ses qualités architecturales. Plus en amont se dresse enfin une haute maison vigneronne remontant à la seconde moitié du 16^e siècle (0.8.1). Elle frappe par la présence de gros contreforts qui viennent s'emparer de l'espace-rue, déjà passablement étroit à ce niveau. Un escalier à rampe tournante est accolé à sa façade occidentale. Cet édifice marque la limite supérieure de la composante bâtie. Au-delà ne s'étendent que des vignes.

Le coteau viticole et le quartier résidentiel

Le site doit sa particularité à son implantation au sein du coteau viticole (I) qui entretient un lien étroit avec le bâti, raison pour laquelle il est nécessaire de sauvegarder l'ensemble du vignoble. Cette vaste étendue de vignes forme en effet une masse homogène, permettant à la silhouette bâtie de se détacher clairement du coteau, générant cette impression de grappes dispersées çà et là. Au cœur du coteau se détache le temple de style néoclassique de 1841 (0.0.1)

qui se dresse de manière très visible en contre-haut de la route du Cœur de la Côte. Composé d'une nef rectangulaire, sa façade principale orientée côté lac est soulignée au centre par le clocher légèrement en saillie surmonté d'un toit en dôme. Une rangée de platanes le borde au sud. Bien que le coteau soit relativement bien préservé, il subit néanmoins une forte pression du développement résidentiel, que ce soit par la construction, à la fin du 20^e siècle, de maisons individuelles (0.0.2) ou, au début du 21^e siècle, de locatifs (0.0.5) grappillant un par un de nouveaux espaces sensibles. Des habitations remontant à une époque antérieure, comme une maison datant de 1929 (0.0.6) ou une maison vigneronne du début du 19^e siècle (0.0.7), se sont implantées au pied du coteau, le long de la route de l'Etraz, dans des espaces aujourd'hui considérés comme sensibles et devant si possible rester libres. D'autres constructions répondent au besoin des activités liées à la viticulture, comme la cave industrielle (0.0.8) qui est implantée à l'extrémité orientale du site sous la forme d'un vaste bâtiment doté d'un toit à demi-croupes soutenu par une structure en bois apparente.

Un développement à caractère résidentiel a fait son apparition le long de la route de l'Etraz (II) dès le début du 20^e siècle. Il a débuté par un alignement de maisons individuelles ou mitoyennes qui forme désormais un front bâti au pied du coteau (0.0.4, 0.0.10). Quelques maisons de style régionaliste se distinguent du lot. Au cours du siècle, l'extension s'est déployée en aval, en direction de l'autoroute (0.0.11), épargnant ainsi le coteau.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation remarquables du village, en raison de son implantation en plein cœur du coteau viticole de la Côte. Silhouette particulièrement bien reconnaissable par ces multiples grappes de bâti dispersées aux quatre coins du vignoble, offrant tant des vues plongeantes sur le lac depuis les cellules implantées sur les hauteurs que des perspectives

variées alternant vignes et bâti, le tout mis en valeur par la forêt qui forme un net arrière-plan en direction du Jura. Qualités diminuées par quelques constructions récentes s'immiscant sur le coteau et altérant la lisibilité du site.

Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables, en raison de leur grande diversité : rangées contiguës formant un remarquable front de bâti dans le noyau principal, en contraste avec une structure montante en épi, en ordre généralement plus lâche, mettant en valeur la déclivité du terrain, disposition qui se retrouve dans les petit amas de bâtiments formant des cellules autonomes marquées par la topographie raide et formant des entités tantôt closes, tantôt plus espacées. Diversité et dispersion marquées des cellules qui entretiennent de fortes relations avec le vignoble, mais dont le lien est néanmoins assuré par les murs en pierre qui jouent un rôle de fil conducteur essentiel.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce au large échantillonnage de bâtiments, allant de modestes habitations vigneronnes des 17^e et 18^e siècles à des domaines viticoles particulièrement soignés, tels que la maison forte dite le Château, remontant au 15^e siècle, les clos de Germagny, remontant au 16^e siècle, et de Montbeney, datant du 17^e siècle, ou passant d'édifices publics caractéristiques, comme les bâtiments scolaires de la fin du 20^e siècle et du début du 21^e siècle, à des édifices plus élégants, comme la cure du 17^e siècle ou le temple édifié au milieu du 19^e siècle.

Mont-sur-Rolle

Commune de Mont-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

2^e version 05.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
515.509/147.228

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse